

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2024

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : 7 février 2024  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25  
Nombre de pouvoirs : 4

Le quatorze février deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 25 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Ont donné procuration 4 membres du Conseil Municipal :**

M. Tony CALLA à M. Gilles BARBE ; M. Pierrick CRONNIER à M. Yoann FIANCETTE ; Mme Mady JUNISSON à M. Jean-Pierre GUITARD et Mme Tessa SAUBESTY à Mme Sandra DELIBIT.

**Secrétaire de séance :** Mme Maryse BADIA

**Numéro :** DL20240214-014

**Matière :** 3.5.1 - Domaine et patrimoine – actes de gestion du domaine public – dénomination

**Objet :** DENOMINATION DE VOIES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-21 ;

Considérant la nécessité de doter d'adresses normalisées l'ensemble des riverains afin de faciliter les démarches auprès des services publics et les interventions des services de secours, des services postaux et de livraisons, ainsi que l'accès à la fibre ;

Vu la délimitation des voies proposées sur les plans annexés ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :**

- **Dénommer les voies susvisées :**

Voies à nommer	
Nom proposé	Description
Allée de Bellevue	Depuis la rue Pasteur et desservant le centre culturel municipal Jean Ferrat
Impasse Le Champ du Roc	Voie privée depuis la rue des Plaines Saint-Pierre
Rue de l'Imprimerie	Rue entre l'allée du Pré Saint-Jean et le boulevard Treich Laplène, parallèle au boulevard de la Sarsonne et la rue du Pré Saint-Jean

- **Abandonner les noms de voies susvisées :**

Nom de voie à abandonner
Bois de Beauregard - Avenue du Grand Puy
Impasse du Barbier
Château du Moulin
Rue des Ursulines
Impasse de la Grange du Bos
Impasse des Bergères
Impasse du Pré Neuf

- **Valider les noms et emprises attribués aux voies communales et privées existantes ouvertes à la circulation ainsi que le changement d'orthographe de certaines voies en fonction de leur usage ou de leur étymologie :**

Voies existantes à délibérer ou à préciser	
Nom de voie	Description
Allée des Chapelles	Entre la rue Pasteur et la rue Général Antony Prouzergue - 1869 - 1937
Allée des Sapins	Depuis le bout de la rue du Pré d'Aubiat
Allée du Diosidon	Débuté au carrefour de la Rue du Cimetière, face au portail de la section 1 du cimetière et se termine Rue de Charlusset
Avenue du Theil	De la place de la Victoire à la rue des Primevères
Avenue Pierre Sémard	Depuis la place de la Victoire jusqu'à la gare
Château de la Motte - LA TOURETTE	
Chemin de Ceyrat-Mont-Plaisir	Rue de Ceyrat - Mont-Plaisir : Du chemin du Mont-Plaisir au cimetière
Chemin de la Borde	Depuis l'avenue du Général Leclerc jusqu'à la rue de Lôches
Chemin de Lastouillas	Depuis le croisement de la rue du Mont-Plaisir / chemin du Mont-Plaisir / rue du Pré d'Aubiat jusqu'à la propriété Cheze (AZ 147 par ex)
Chemin de l'Enclos	De la rue Cazaud V.C.n° 25 pour se terminer à l'angle du cimetière parcelle AY 279 / AY 98
Chemin des Menuisiers	Depuis l'avenue du Général Leclerc
Chemin du Mont-Plaisir	Depuis la rue Michelet jusqu'au carrefour avec le Chemin de Lastouillas / rue du Mont-Plaisir / rue du Pré d'Aubiat
Chemin du Roudal	De la rue de la Combe jusqu'au Moulin de Lastouillas
Hameau du Mont-Plaisir	De la parcelle AY 19 jusqu'au bout de l'impasse
Impasse Champ du Bras	Entre la rue de Vigier et la RN 89, donnant sur l'avenue du Parc
Impasse de la Garenne	Débuté au boulevard de la Garenne et menant aux HLM les Sapins, Beau Soleil et Panorama
Impasse des Peupliers	A partir de la rue des Peupliers
Impasse Thuel	Depuis la rue du Général de Gaulle jusqu'à la rue de la Grange
Impasse Renaudel	Depuis l'avenue du Theil
Route du Bédabourg	Débutant après le lieu-dit "Le Pont Tabourg" jusqu'au lieu-dit "Le Bédabourg"
Passage du Bon Secours	Entre la rue Séclide et la place du Sénéchal
Place Alsace-Lorraine	Place se situant au sud-ouest de l'Eglise
Place Verdun	Place se situant le long de la rue Pasteur, à l'ancien hospice
Place du Sénéchal	Place se situant à la confluence de la rue du Château, la rue du Cardinal Mercier, la rue des Fosses, le Passage du Bon Secours et la rue du Sénéchal
Place Duché	Place située entre la rue Michelet / rue de la Montagne et le boulevard Foch
Roc des Amours	Roc des Amours - route de Neuvic
Route de la Grange du Bos	Du croisement de la rue du Lac jusqu'à la limite de la commune
Route de la Mazière	Depuis le carrefour à la sortie du bourg de Saint-Dézéry jusqu'à la rue Pierre Béatinat
Route de Sarsou	De la Croix du Boulet jusqu'au carrefour du lieu-dit "le Bédabourg"
Rue Albert Chavagnac	Depuis l'avenue Marmontel jusqu'au croisement de la rue de la Prairie avec le boulevard de la Prade
Rue Calmette Guérin	Depuis la rue de Bussiertas jusqu'à la rue Denis Papin
Rue Cazaud	Depuis le croisement entre rue de Charlusset et l'avenue du Général de Gaulle jusqu'au croisement avec la rue Alphonse Charbrat face au chemin de l'Enclos
Rue Alsace-Lorraine	Depuis la place Alsace Lorraine jusqu'au croisement de la rue de la Liberté avec la place Joffre et la rue des Sans Culottes
Rue de Ceyrat Mont-Plaisir	Depuis la rue du Mont-Plaisir jusqu'au fond de la rue
Rue de la Bessade	Depuis la RD 1089 avenue de Clermont - zone d'activité d'Eybrail jusqu'à la rue du Moulin du Theil
Rue de la Chabanne	Depuis le carrefour de l'Allée des Chapelles et de la Rue Général Antony Prouzergue - 1869 - 1937 jusqu'à la rue du Boulet
Rue de la Prairie	Depuis le carrefour de l'avenue Carnot avec le boulevard Treich Laplène jusqu'au boulevard du Docteur Goudounèche
Rue Lachaze	Depuis l'avenue Carnot jusqu'à l'avenue Pierre Sémard
Rue Lou Coustal	Depuis la rue de la Talve
Rue du Mont-Plaisir	Depuis le croisement de la rue de Ceyrat Mont-Plaisir avec le chemin du Mont-Plaisir
Rue Denis Papin	Depuis l'impasse Jean Jaurès, en traversant l'avenue de Clermont jusqu'à sa fin
Rue des Bournas	Depuis le carrefour de la rue du Boulet avec la route de Sarsou jusqu'au lieu-dit Ratou
Rue des Chardonnerets	A partir de la rue du Puy la Caille jusqu'à la rue d'Eybrail Haut
Rue des Postes	Depuis la rue Michelet jusqu'à l'avenue Thiers
Rue des Ventadours	Depuis la rue du Marché jusqu'à la rue Séclide
Rue du Cimetière	Depuis la rue de Charlusset jusqu'à l'angle du cimetière face aux parcelles AY 279 et 98
Rue du Général de Gaulle	Depuis le croisement entre le boulevard Treich Laplène et le boulevard Clémenceau jusqu'au carrefour de la rue Cazaud / rue de Charlusset / rue du Cimetière

Voies existantes à délibérer ou à préciser	
Nom de voie	Description
Rue du Marché	Depuis le boulevard Treich Laplène jusqu'à la place de la République
Route du Maschat	Depuis la rue du Général Leclerc au niveau du Square d'Auray jusqu'à la limite communale
Rue du Pré d'Aubiat	De la rue Alphonse Chabrat jusqu'à l'allée des Sapins
Rue du Pré du Theil	Route Départementale N° 159, de la rue Henry de Jouvenel jusqu'à la limite d'agglomération
Rue du Pré Saint-Jean	De la rue de Masset à l'allée du Pré Saint-Jean
Rue du Puy Chavagnac	Depuis la rue des Bruyères de la Jaloustre jusqu'au fond de la voie
Rue du Puy de Faux	Depuis la RD 1089 face à la route d'Aix jusqu'à la rue de la Chenevière
Rue du Puy de Sancy	Depuis et jusqu'au boulevard de la Garenne
Rue du Sarsonnet	Depuis l'avenue Pierre Sépard jusqu'à la rue des Peupliers
Rue du Théâtre	Depuis l'avenue Carnot RD 1089 jusqu'au boulevard de la Prade
Rue Emile Zola	Depuis l'avenue Jean Jaurès RD 1089 jusqu'à l'avenue du Theil
Rue Ernest Barret	Depuis l'avenue Carnot RD 1089 jusqu'au boulevard du Docteur Goudounèche
Rue Henry de Jouvenel	Depuis l'avenue du Theil jusqu'à la rue du Pré du Theil
Rue Jules Guesdes	Depuis l'avenue de Clermont RD 1089 jusqu'à la rue de Bussiertas
Rue Lavoisier	Depuis la rue du Sarsonnet jusqu'à la rue des Peupliers
Rue Louise Michel	De l'avenue du Theil jusqu'à la rue du Puy Joly
Rue Pasteur	De la place Bourbounoux jusqu'à la rue de la Chabanne
Rue Paul Doumer	De la rue Pierre Curie à la rue Emile Zola
Rue Pierre Curie	Depuis l'avenue Jean Jaurès RD 1089 jusqu'au boulevard Léon Blum

- Autoriser Monsieur le Maire à entreprendre l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en Mairie d'Ussel, le 14 février 2024



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE